

lement que les fabricants y collaboreraient pourvu que la situation s'y prêtât et lorsqu'ils pourraient écouler leurs marchandises. Il est également évident que le concours et la collaboration du Gouvernement s'imposaient, et je dois dire que celui-ci a très peu de mérite dans ce qui paraissait si évident. Lorsque la situation le permettra, l'industrie absorbera plus d'apprentis. Mais qu'arrivera-t-il au jeune homme qui a terminé son apprentissage ainsi qu'au vieil ouvrier? Lorsque la vente fléchira, il faudra mettre à pied certains ouvriers. A quoi sert-il de former la jeunesse si les manufacturiers ne peuvent lui assurer du travail? Qu'a fait le Gouvernement pour assurer à ces gens la sécurité d'emploi?

Que constatons-nous présentement? Les ouvriers sont mis à pied ou travaillent à horaire réduit. Des milliers de jeunes Canadiens ont atteint l'âge de se placer dans l'industrie. Qu'a fait le Gouvernement pour leur assurer du travail? Nous savons qu'il s'est refusé à imposer des droits de dumping sur les importations. Est-ce ainsi qu'il convient d'agir? Le travail qui appartient à nos ouvriers s'accomplit par les ouvriers américains, afin qu'un acheteur quelconque puisse épargner quelques sous. Tout ceci s'accomplit aux dépens de l'ouvrier canadien et grève lourdement le budget d'assistance-chômage du Gouvernement.

Les acheteurs représentants d'établissements canadiens reçoivent de leur administration l'ordre de ne pas acheter. Les maisons d'affaires hésitent à prendre des engagements devant la politique suivie par le Gouvernement. On se rend compte que le Gouvernement s'en est tenu à un programme d'inaction, et que l'incertitude règne en ce qui touche le nouvel accord projeté avec les Etats-Unis. Nul ne saurait prévoir quelle sera la situation, même dans un avenir rapproché. Je sais quatre industries à Toronto dont les affaires étaient si florissantes en octobre dernier que l'espace leur manquait. Si cette situation s'était maintenue, ils auraient été forcés de dépenser \$10,000 à \$40,000 pour agrandir leurs usines. Mais une administration libérale étant au pouvoir, ils n'osèrent pas construire devant l'incertitude qui règne au sujet du tarif douanier et des nouveaux accords projetés. Les disponibilités étaient là, et elles sont encore inutilisées. Elles se sont contentées d'installations temporaires au coût de deux ou trois mille dollars, et les ouvriers canadiens se voient privés de l'ouvrage que leur aurait valu une plus grande expansion.

Ces sociétés conservent leurs disponibilités, pour leur permettre de traverser la crise qui s'en vient—et elle s'en vient. Les adminis-

trations provinciales s'efforcent, par voie législative, d'élever les barèmes de salaires et de diminuer les heures de travail, mais ces améliorations élèvent le coût de la production. Le fabricant a besoin d'une protection qui protège effectivement, ou il sera forcé d'abandonner. Sûrement, il a droit à un état de choses qui lui assure une concurrence équitable et la protection contre le dumping. Mais il sait qu'il ne se fera rien pour lui avant qu'il soit trop tard. Si le Gouvernement avait agi, même aussi récemment que novembre ou décembre derniers, afin de parer au dumping, nous ne serions pas à l'heure qu'il est sur les bords de l'abîme d'une crise où se débattent actuellement les Etats-Unis. Il importe d'agir sans délai. Il serait peut-être possible de nous soustraire à une situation aussi grave que fut la nôtre en 1930 et 1931, grâce aux conséquences stabilisatrices des accords d'Ottawa adoptés par l'ancien régime conservateur. A tout événement, si nous avons quatre ou cinq mois de dumping, il nous faudra deux ou trois ans pour nous remettre.

Le Gouvernement invite actuellement le Canada à accompagner les Etats-Unis dans leur chute. C'est lors des premiers signes avant-coureurs d'un fléchissement des affaires, en octobre, novembre et décembre derniers, qu'il était urgent d'agir. L'a-t-on fait? Lors des derniers mois du régime libéral précédent, au début de 1930, la crise qui s'amenait était déjà clairement manifeste; mais le gouvernement libéral de l'époque a pris la même attitude que prend le Gouvernement actuel. L'avertissement fut donné assez longtemps d'avance, et j'ajouterai qu'il incombe tout autant d'agir maintenant qu'alors.

La situation s'aggrave dans le domaine du travail et une initiative s'impose. Nous sommes avertis, mais il n'y a de pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir. J'espère me tromper dans l'interprétation que je donne malgré moi aux signes que je vois, savoir, que nous sommes à la veille d'une autre crise grave.

Nous avons devant nous le rapport de la Commission du placement. Un ministère du Travail suffisamment compétent aurait pu, de concert avec le ministre, prévoir un grand nombre de ces recommandations et s'en inspirer pour agir. On a perdu deux ans et demi. On s'est lancé dans des considérations théoriques, mais on n'a fait rien qui vaille. L'effort du Gouvernement pour remédier au chômage a donné autant de résultats qu'on en obtiendrait en lançant un seau d'eau dans le lac Ontario.

Le chaos—où ai-je entendu prononcer ce mot? Je pense que la devise: "King ou le